



DATE DE PUBLICATION : 23 juin 2025

La directrice départementale de la Somme

Délégation de signature donnée par la directrice départementale de la Somme aux cadres du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie

Vu la délégation de signature donnée par M. Stéphane MARTINAT, directeur régional des Hauts-de-France, à Mme Maryse CHABAUD le 23 juin 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse CHABAUD, directrice départementale de la Somme, et de Mme Estelle DESPRIET-HUVENOIT, son adjointe, délégation est donnée à M Guillaume SCOTTE, responsable du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Charles GUILLON, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Surendettement Picardie.

Fait à Amiens, le 23 juin 2025

Maryse CHABAUD